

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00245

FRENCH TECH SAINT-ÉTIENNE LYON - SOUTIEN 2024

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240024510

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

FRENCH TECH SAINT-ÉTIENNE LYON - SOUTIEN 2024

La Mission French Tech réunit un réseau de 16 Capitales et 99 Communautés en France et à l'international. Collectivement, elles œuvrent au succès de l'écosystème de La French Tech en fédérant start-ups et acteurs locaux, en menant des actions dans la lignée de ces priorités et en déployant les programmes de la mission. Sur notre territoire, la Capitale French Tech Saint-Étienne Lyon assure cette mission.

Les métropoles de Lyon et Saint-Étienne ont décidé de présenter en 2019 une candidature commune au label Capitale French Tech, chacune conservant son identité et sa spécificité mais en étant unies et complémentaires.

En effet, au sein de la deuxième Région économique de France, le territoire Saint-Étienne Lyon compte plus de 1 550 start-ups, représentant près de 20 000 emplois. Elles sont majoritairement développées dans les secteurs du numérique, de la santé et de l'industrie ; la cybersécurité et les green tech étant des secteurs en émergence. Depuis 2019, c'est près d'un milliard d'euros qui a pu être levé par l'ensemble des start-ups du territoire.

Dans le cadre de cet écosystème tech dense, Lyon French Tech a été créée en 2015, et l'association a été reconnue d'intérêt général. En 2023, l'association a été à nouveau labellisée dans le cadre de l'appel à projet « Labellisation Capitale French tech 2023 – 2025 » qui se nomme dorénavant French Tech Saint-Étienne Lyon.

L'alliance opère exclusivement sous la marque « French Tech Saint-Étienne - Lyon ». Elle réunit ainsi les forces vives des entrepreneurs et des membres de l'écosystème des deux métropoles autour de valeurs communes, d'un mode de gouvernance et d'un mode opératoire partagés. Elle s'appuie sur 3 piliers (« Deep Tech » : innovation dans les hautes technologies, « Tech for Good » : responsabilité sociale et environnementale, « Hypercroissance »), et vise à accélérer la croissance et l'internationalisation des start-ups et des PME.

L'Association French Tech Saint-Étienne Lyon fédère ainsi l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour favoriser la création, la croissance durable et responsable ainsi que l'internationalisation des startups de Saint-Étienne – Lyon, tous secteurs confondus Tech et Numérique.

L'association dispose de bureaux à Lyon et à Saint-Étienne. L'équipe est composée de 8 personnes dont un chargé de mission dédié au territoire stéphanois.

En 2023, l'association représente plus de 544 adhérents dont 482 startups et 62 partenaires publics et privés. L'association compte près de 80 membres stéphanois dont 65 start-ups.

En étroite partenariat avec les acteurs du territoire, des actions et des animations sont assurées sur le territoire stéphanois :

- des permanences régulières pour rencontrer l'écosystème local.
French Tech est aussi membre de MIND (Métropole INnovation Design, dispositif de soutien à l'innovation de la Métropole), du jury Pingstar (Digital League), et du comité d'incubation Use'in – La Base.
A noter que l'Ecole des Mines est adhérente de la French Tech, du comité Entrepreneurs Dans La Ville, du jury du hackathon Mife Loire Sud, du jury du hackathon CELSE & BPI et Partenaire de Saint-Étienne Business Angels 42
- l'animation de l'écosystème local
Ceci se traduit par l'animation d'un groupe de travail Manufacturing (spécifique à Saint-Étienne Métropole) qui collabore autour de sujets liés à l'innovation dans le domaine industriel pour augmenter la proportion de startups industrielles sur le territoire Lyon-Saint-Étienne. Cette commission réunit près de 20 membres.

De plus, 6 événements One Tech organisés à Saint-Étienne ou en partenariat avec des acteurs du territoire, réunissant près de 120 personnes, comme « Pivoter pour développer un nouveau produit », « Café DeepTech - Predisurge, Le jumeau numérique appliqué à la santé » ou encore des afterworks pour favoriser le réseau entre CEO.

- Le déploiement des programmes nationaux French Tech pour et avec les startups et acteurs de l'innovation du territoire : French Tech central, Lyon start-up, French Tech tremplin, French Tech Rise.

Depuis 2022, Saint-Etienne Métropole a intégré les partenaires publics de French Tech Central. Cette démarche permet à Saint-Étienne Métropole d'être mise en relation avec des porteurs de projets innovants.

Au bureau, sur 8 membres, 3 stéphanois représentent notre territoire tandis qu'au Conseil d'administration, 4 stéphanois sur les 20 sont présents.

Pour 2024, French Tech Saint-Étienne Lyon a proposé de poursuivre ses missions de la manière suivante :

- La French Tech positionne la spécificité stéphanoise en matière de design de manière plus claire dans l'animation de ses commissions et dans ses programmes ;
- La French Tech souhaite poursuivre et accentuer son implication dans le projet Cité 2025, notamment en ce qui concerne le volet « expérimentation » (quartier où l'on vient chercher les tendances). Elle doit considérer le quartier Manufacture comme une vitrine des innovations métropolitaines ;
- La French Tech cherche à renforcer son animation de la communauté manufacturing et faire le lien avec les dispositifs d'accompagnement à l'innovation déployés par Saint-Étienne Métropole (fonds d'amorçage pour l'industrie, fondation pour la médiation industrielle) ainsi que les autres dispositifs des partenaires du territoire. Elle doit également favoriser le lien entre nos start-ups industrielles et les grands donneurs d'ordres métropolitains ;
- La French Tech souhaite amplifier le sourcing d'entrepreneurs stéphanois éligibles à French Tech Tremplin ;
- La French Tech doit identifier des scale-up stéphanoises pour les accompagner spécifiquement dans leur croissance tout comme les pépites françaises deeptech.

Au travers de nombreux temps d'échanges, La French Tech cherchera à faire monter en compétences les acteurs du réseau grâce à des actions de sensibilisation aux thématiques, aux préoccupations et aux technologies qui font l'actualité des start-ups. Pour approfondir, des groupes de travail dédiés au Deeptech, Impact et Manufacturing permettront d'impliquer les entreprises et leur écosystème.

Une mission d'animation adaptée aux spécificités du territoire sera poursuivie par La French Tech qui assurera des permanences régulières à Saint-Étienne pour aller à la rencontre de l'écosystème local, ainsi que des missions de détection et d'accompagnement des start-ups vers les programmes déployés par la French Tech (Central, Tremplin, etc.).

Pour s'ancrer durablement, la valorisation de l'association et de son réseau se traduira par des évènements notamment en direction des dirigeants d'entreprises.

Enfin, en tant qu'acteur de l'écosystème de l'innovation stéphanois, French Tech Saint-Étienne Lyon poursuivra son implication active et apportera son expertise dans les réseaux locaux tels que MIND, village By Ca, Pingstar, Use'In, etc.

Dans ce contexte, Saint-Étienne Métropole est sollicitée à hauteur de 30 000 € au titre d'une subvention globale de fonctionnement permettant le soutien à l'Association et d'une cotisation de 20 000 € pour l'exercice 2024.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement à la French Tech Saint-Étienne Lyon :**
 - **d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € ;**
 - **d'une cotisation de 20 000 € ;**
- **approuve la convention correspondante à intervenir avec la French Tech ONE Lyon Saint-Étienne ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2024 sur les comptes de dépenses en fonctionnement respectivement INUM-SUFLI-Chapitre 65 pour la subvention et INUM-COTIN-Chapitre 11 pour la cotisation.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE